

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 18

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 15 JUIN 1998
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Volants présents : 13

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. PRÉVOT, MEYER-KUHN, NEUHARD, WINLING, BABILON,
WEISBECKER.

Absents excusés :

MM. GOETZ, ISEL, Mme MAECHLING

Absents :

MM. ATZENHOFFER, RUSTENHOLZ

N° 25/1998

OBJET : CONVENTION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - COMMUNE DE MORSBRONN-LES-BAINS POUR LA MISE A DISPOSITION PENDANT 20 ANS DU BATIMENT EN VUE DE SON AMENAGEMENT EN STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

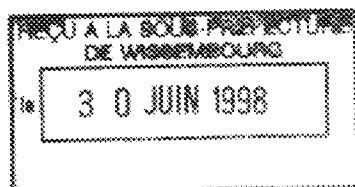
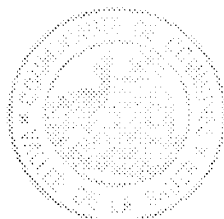
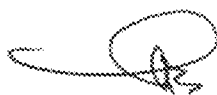
- VU la délibération du 26 mars 1998 du Conseil Municipal de Morsbronn-les-Bains
- VU la délibération en date du 11 mai 1998 par laquelle le Conseil Communautaire
 - . approuve le projet d'aménagement du bâtiment de l'école maternelle de Morsbronn-les-Bains en structure intercommunale d'accueil de la petite enfance
- VU la délibération du 22 mai 1998 du Conseil Municipal de Morsbronn-les-Bains
- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité moins une voix contre

. d'autoriser le Président à conclure et à signer le bail ou la convention de mise à disposition -pour une durée de 20 ans- du bâtiment de l'actuelle école maternelle de Morsbronn-les-Bains, en vue de son aménagement en structure d'accueil intercommunale de la petite enfance : à titre gratuit pour les 9 premières années et avec possibilité de versement d'un loyer calculé sur la base locative actuelle à compter de la 10e année ;

Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 23 juin 1998

Le Président,
Bernard LOGEL



Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Wissembourg

Nombre des
membres : 18

Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 15 JUIN 1998

Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Volants présents : 13

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mme WEISS, MM. SCHLOSSER, SIBLER,
Mme CABIROL, MM. PRÉVOT, MEYER-KUHN, NEUHARD, WINLING, BABILON,
WEISBECKER.

Absents excusés :

MM. GOETZ, ISEL, Mme MAECHLING

Absents :

MM. ATZENHOFFER, RUSTENHOLZ

N° 257/1998

OBJET : CONVENTION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - COMMUNE DE MORSBRONN-LES-BAINS POUR LA MISE A DISPOSITION PENDANT 20 ANS DU BÂTIMENT EN VUE DE SON AMÉNAGEMENT EN STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

- VU la délibération du 26 mars 1998 du Conseil Municipal de Morsbronn-les-Bains
- VU la délibération en date du 11 mai 1998 par laquelle le Conseil Communautaire
 - . approuve le projet d'aménagement du bâtiment de l'école maternelle de Morsbronn-les-Bains en structure intercommunale d'accueil de la petite enfance
- VU la délibération du 22 mai 1998 du Conseil Municipal de Morsbronn-les-Bains
- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire donnant délégation au Bureau

le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité moins une voix contre

. d'autoriser le Président à conclure et à signer le bail ou la convention de mise à disposition -pour une durée de 20 ans- du bâtiment de l'actuelle école maternelle de Morsbronn-les-Bains, en vue de son aménagement en structure d'accueil intercommunale de la petite enfance : à titre gratuit pour les 9 premières années et avec possibilité de versement d'un loyer calculé sur la base locative actuelle à compter de la 10e année ;

Pour copie conforme
MORSBRONN-LES-BAINS, le 23 juin 1998

Le Président,
Bernard LOGEL

